

Baccalauréat général terminale

1. Seules les notes de **contrôle continu du 2nd semestre seront comptabilisées** : ce sont les moyennes qui devront être saisies pour l'examen ;
2. **Le livret scolaire sera édité depuis Pronote** : les notes et appréciations seront saisies sur l'application. Il sera anonymisé et ne sera donc pas signé par l'élève et le chef d'établissement. Tous les livrets scolaires seront étudiés en sous-commission et jury ;
3. Les notes des ECA (évaluations en cours d'année) de langues sont neutralisées : pas de note comptabilisée pour cette épreuve ;
4. Les notes des ECE (évaluations des compétences expérimentales) sont neutralisées : pas de note comptabilisée pour cette épreuve ;
5. Une note d'information sera transmise à l'établissement sur laquelle figurera le numéro de candidat de chaque élève. Celui-ci lui sera communiqué individuellement afin de consulter les résultats via publinet. Selon l'évolution des conditions sanitaires, ceux-ci seront également affichés au lycée ;
6. Les élèves convoqués aux épreuves du **2nd groupe les passeront sous le format d'une visioconférence individuelle** ; ils devront se déplacer sur l'établissement pour se connecter. Pour les matières retenues, les enseignants devront fournir aux jurys le programme des notions vues au cours de l'année de terminale.

Calendrier :

- **arrêt des notes le 30/10 ;**
- **jury de délibération : le 03/12 ;**
- **résultats du 1^{er} groupe : le 04/12 ;**
- **oraux du 2nd groupe : le 09/12 ;**
- **résultats du 2nd groupe : le 10/12.**

Les équipes du lycée Charles de Gaulle restent à votre disposition pour répondre à vos questions concernant cette organisation exceptionnelle du baccalauréat 2020.

Référence du texte : Arrêté du 8 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 27 mai 2020 relatif aux modalités d'organisation du baccalauréat dans les voies générale et technologique pour la session 2020, dans le contexte de l'épidémie de covid-19, et l'arrêté du 13 juin 2020 relatif à l'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2021

La direction